

À Caen, une drogue dans les vapoteuses

Le PTC, drogue de synthèse, inquiète les chefs d'établissement de la région caennaise. Dix-sept malaises ont été recensés.

Il a été repéré fin 2017 à Brest puis un an plus tard à Cherbourg, sous l'appellation Buddha blue, lorsque deux élèves ont été pris de malaise après l'avoir inhalé dans leur cigarette électronique. Depuis la rentrée de 2018, c'est dans le Calvados, sous le nom de PTC (pour « Pète ton crâne ») que ce produit refait parler de lui, mais à plus grande échelle.

« **Dix-sept cas ont été signalés depuis septembre dans plusieurs établissements caennais** », informe David Marie, proviseur « Vie scolaire » au rectorat de Caen. Chaque fois, ce sont les mêmes symptômes : convulsions, vomissements, crises de paniques, hallucinations...

Inodore et incolore, le PTC a une autre vertu pour les consommateurs : « **À 10 € les 10 millilitres, c'est très bon marché** », indique Sarah, lycéenne caennaise et consommatrice repentie. « **J'ai eu si peur en voyant des potes en crise que j'ai vite arrêté.** »

Mais une question interroge les autorités : « **Pourquoi ce phénomène est-il concentré dans l'agglomération caennaise ? Lorsque j'évoque le PTC avec des collègues d'autres académies, ils ne savent même pas de quoi je parle** », s'étonne David Marie.

Le service addictologie du CHU de Caen a entamé une étude épidémiologique, mais ne détient pas encore d'indications convaincantes. Pas davantage d'explications du côté des douanes qui ont pourtant ce produit sur leurs « **écrans radars** ». Pour le moment, six plaintes ont été déposées dans le Calvados, notamment par des parents inquiets, pour mise en danger de la vie d'autrui.

Le rectorat a adressé aux chefs d'établissements, hier, une lettre type d'information aux parents.

Jean-Philippe GAUTIER.



Le PTC inquiète les parents d'élèves. - Crédit: Ouest-France